

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU CONTACT ALIMENTAIRE

L'exploitant, établi dans la Communauté européenne :

<P STYLE="COLOR: #000000; BACKGROUND-COLOR: #FFFFFF; MARGIN-RIGHT: 0PX; MARGIN-BOTTOM: 0PX; MARGIN-LEFT: 0PX; PADDING: 0PX; BORDER: 0PX;">ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
 RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
 BOULEVARD INTERNATIONAL 55</P> <P STYLE="COLOR: #000000; BACKGROUND-COLOR: #FFFFFF; MARGIN-TOP: 0PX; MARGIN-RIGHT: 0PX; MARGIN-LEFT: 0PX; PADDING: 0PX; BORDER: 0PX;">B-1070 BRUXELLES</P>

déclare que le gant décrit ci-après :

HyFlex® 72-286

anciennement connu sous la dénomination Versatouch®72-286

appartenant à la catégorie «Textile»

est conforme aux dispositions suivantes :

le Règlement (CE) 1935/2004 et le Règlement (CE) 2023/2006 relatifs aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la Déclaration de bonnes pratiques de fabrication concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires d'Ansell).

Tous les ingrédients, les monomères de départ et les additifs utilisés dans la fabrication de ce gant sont conformes à :
- toutes les listes positives ;
- toutes les limites de migration spécifiques (LMS) ou restrictions pertinentes stipulées dans les législations de sécurité alimentaire de l'UE en vigueur.

Ansell Healthcare Europe N.V.

Riverside Business Park, Block J

Boulevard International 55, 1070 Brussels, Belgium

Tél. +32 (0) 2 528 74 00 • Fax +32 (0) 2 528 74 01

<http://www.ansell.eu> • E-mail info.europe@ansell.com



Données globales de migration :

Type de denrée alimentaire</p> Conditions d'essai</p>	Aliments aqueux	Aliments alcoolisés	Aliment acide	Aliments gras avec un facteur de correction 1	Aliments gras avec un facteur de correction 2	Aliments gras avec un facteur de correction 3	Aliments gras avec un facteur de correction 4	Aliments gras avec un facteur de correction 5
	Simulant utilisé : Eau distillée	Simulant utilisé : Éthanol 10 %	Simulant utilisé : Acide acétique 3 %	Simulant utilisé : Huile d'olive	Simulant utilisé : Huile d'olive	Simulant utilisé : Huile d'olive	Simulant utilisé : Huile d'olive	Simulant utilisé : Huile d'olive
2 heures/temp. 40 °C	< 8 mg/dm ²	< 8 mg/dm ²	8-11 mg/dm ²	< 8 mg/dm ²	< 8 mg/dm ²	< 8 mg/dm ²	< 8 mg/dm ²	< 8 mg/dm ²
10 min/40 °C	< 10 mg/dm ²	< 10 mg/dm ²	< 10 mg/dm ²					

La tolérance analytique est de 1 mg/dm² pour les simulants alimentaires aqueux, alcoolisés et acides et de 3 mg/dm² pour les simulants alimentaires gras, conformément aux exigences de la norme EN 1186.

Consignes d'entreposage : Entrepo­sez les gants à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit frais et sec, en les laissant dans leur emballage d'origine. Gardez-les à l'abri de toute exposition à l'ozone. Entrepo­sez les gants correcte­ment, dans les conditions susmentionnées. De cette façon, leurs performances resteront intactes et leurs caractéristiques ne subiront pas de variation importante. Si certains effets liés au vieillissement ou à l'entreposage sont à prévoir, la date d'expiration des gants est mentionnée sur l'emballage.



Guido Van Duren
Director - Regulatory affairs
Ansell

Date 25/07/2025

Ansell Healthcare Europe N.V.
Riverside Business Park, Block J
Boulevard International 55, 1070 Brussels, Belgium
Tél. +32 (0) 2 528 74 00 • Fax +32 (0) 2 528 74 01
<http://www.ansell.eu> • E-mail info.europe@ansell.com

